

Le gouvernement fédéral devrait donc procéder sans tarder à l'établissement d'une Fondation Asie-Pacifique à Vancouver, en lui fournissant les ressources financières voulues pour lui permettre d'amorcer ses opérations dès que possible. Plus précisément, le Premier ministre devrait inviter un petit groupe de particuliers, jouant le rôle de conseil d'administration initial, à demander que la Fondation soit constituée sous le régime de la Loi sur les corporations canadiennes. Le gouvernement fédéral devrait également engager, pour contribuer au fonds de dotation de la Fondation, une somme d'environ 20 millions de dollars sur trois ans, dont 10 millions seraient versés immédiatement. Cela donnerait à la Fondation un premier budget annuel d'exploitation d'à peu près 1 million et demi de dollars, somme considérée comme le montant minimal nécessaire pour lancer la Fondation avec succès.

Il est également indispensable que les gouvernements provinciaux et territoriaux soient invités à jouer un rôle actif dans le développement de la Fondation, si l'on veut qu'elle soit efficace. Il y a à cela deux raisons; d'abord, nombre d'entre eux ont manifesté un intérêt sincère à l'égard de la question. En second lieu, aucune institution canadienne digne de ce nom ne peut fonctionner sans une participation régionale appréciable. De plus, la présence du Québec, avec son caractère biculturel bien particulier, apporterait une contribution importante à la dimension globale de la Fondation.

Nous recommandons par conséquent que le gouvernement fédéral invite les gouvernements provinciaux et territoriaux à apporter au fonds de dotation de la Fondation une contribution égale à la sienne, à compter et en proportion directe de leur représentation au conseil d'administration.

Si l'on considère les autres institutions de nature analogue à l'étranger, il s'agit de besoins financiers modestes et minimaux si l'on veut que la Fondation ait des chances réalistes de succès.

Mes recommandations reposent sur un sentiment général que j'ai constaté au cours de mon étude. À cet égard, je dois beaucoup à un grand nombre de personnes qui ont consacré des efforts considérables à étudier la question et présenté des recommandations précises et mûrement réfléchies. En fait, leurs avis ont beaucoup influencé mes recommandations finales et, dans bien des cas, elles reconnaîtront certaines de leurs idées dans le rapport.